



Commission Permanente

9/02/2022

Sommaire

1. Présentation de l'état des lieux

- ❑ CT1 : Gestion de la ressource
 - ❖ Etat des masses d'eau souterraine
 - ❖ Les usages de l'eau
 - ❖ Assainissement collectif
 - ❖ Assainissement non collectif
 - ❖ Eaux pluviales
 - ❖ Pollutions diffuses
- ❑ CT2 : Risques : Erosion, Ruissellement et Inondations
 - ❖ Risque d'érosion et de ruissellement
 - ❖ Risque inondation
- ❑ CT3 : Gestion des milieux aquatiques
 - ❖ Etat des masses d'eau de surface
 - ❖ Population piscicole
 - ❖ Continuité écologique
 - ❖ Zones humides

2. Séance plénière du 3 mars prochain

3. Objectifs de mise en compatibilité

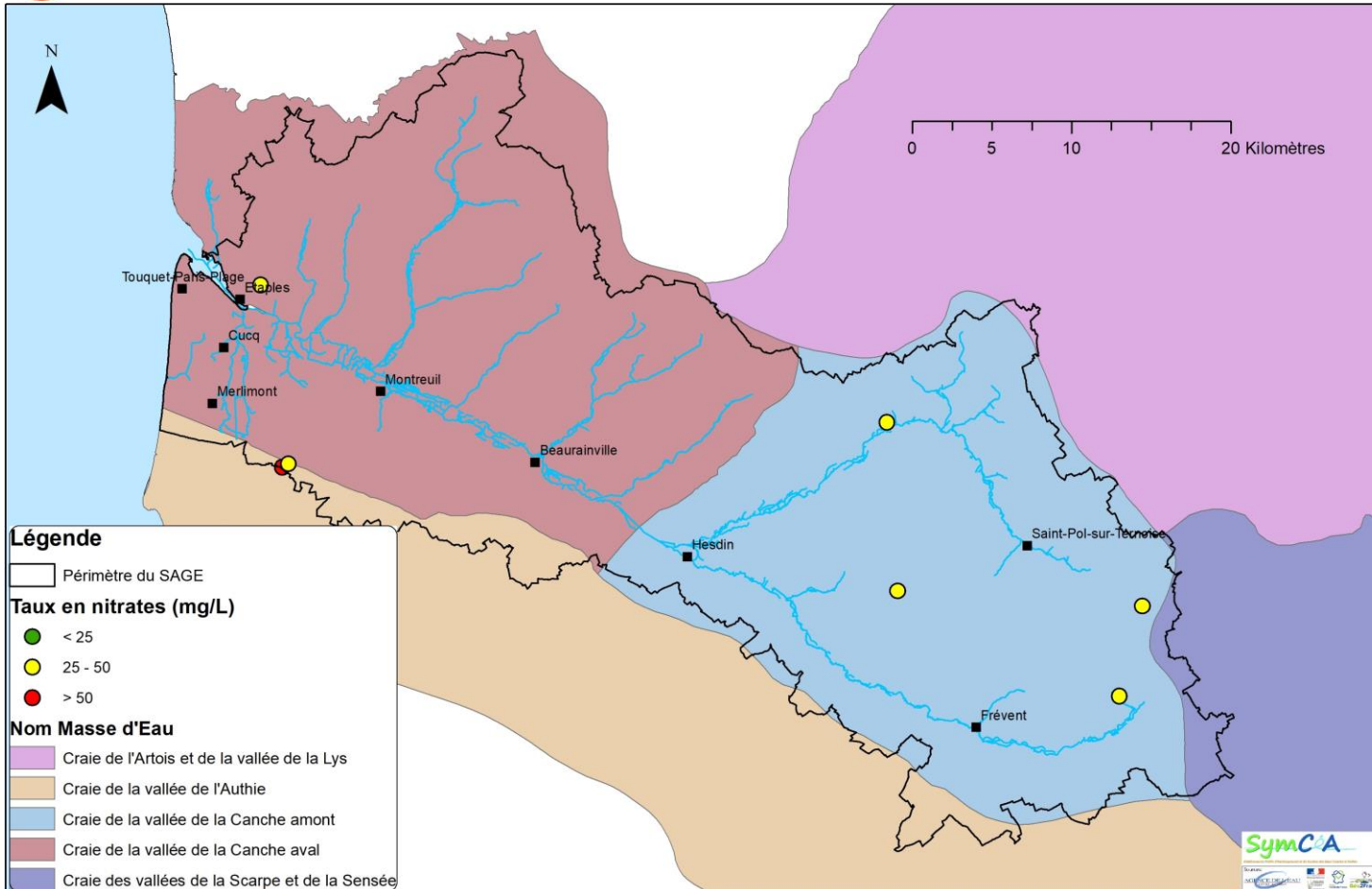
- ❑ La ressource en eau

Gestion de la ressource

Etat des masses d'eau souterraines
Les usages de l'eau
Assainissement collectif
Assainissement non collectif
Eaux pluviales
Pollutions diffuses

Etat des masses d'eaux souterraines

Taux moyen annuel en nitrates en 2018 (mg/L)



• Etat des lieux

- 2 masses d'eau souterraines principales
- Déclassées chimiquement (Métabolites atrazines, AMPA et nitrates)
- Moyenne annuelle du taux de nitrates (environ 30 mg/L)
- Etat quantitatif bon (à vérifier plus précisément)

• Diagnostic

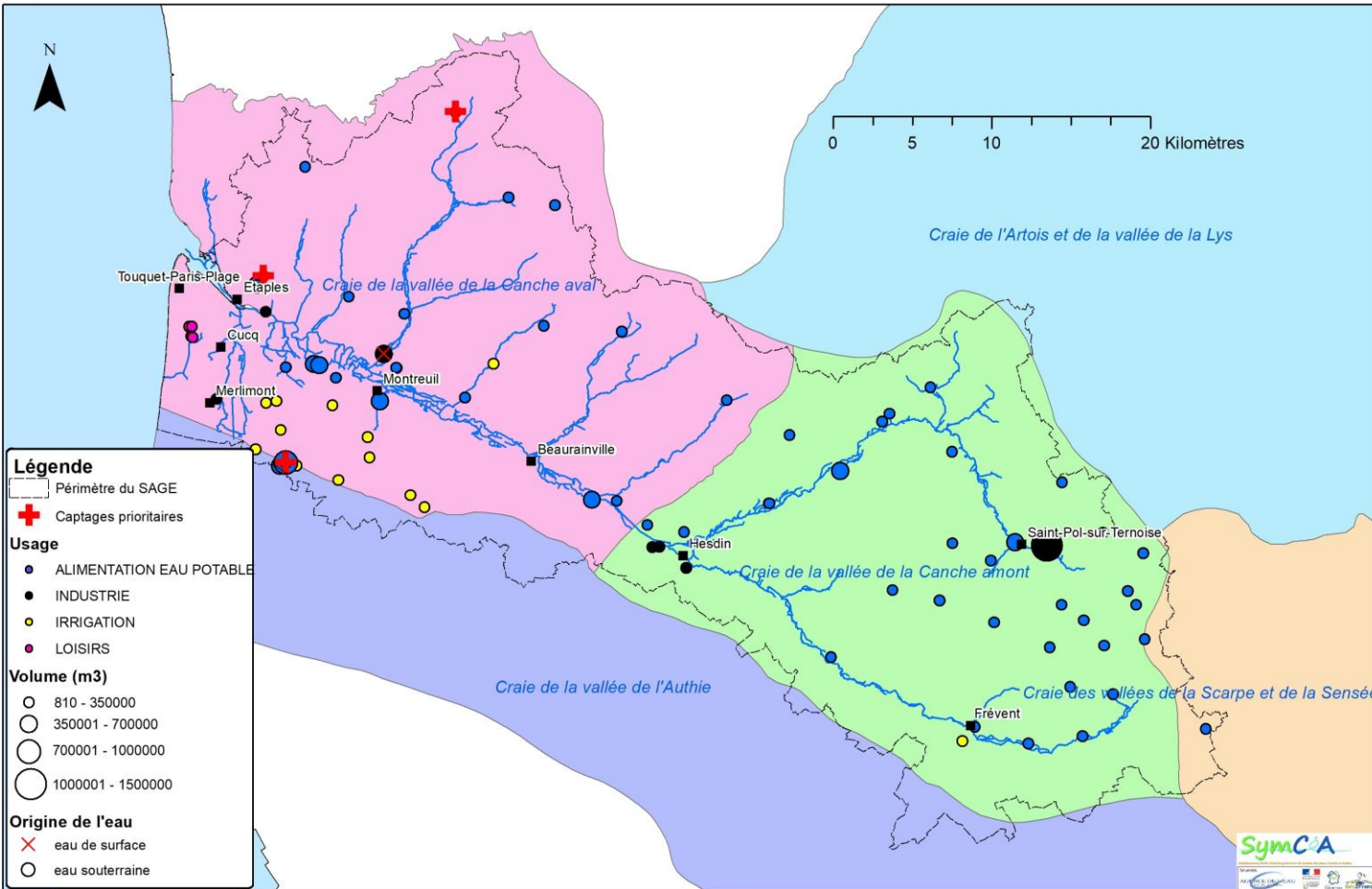
- Pollution encore bien présente. Des efforts agricoles sont faits sur la gestion de l'azote mais l'impact se mesure difficilement sur les courts et moyen termes.

• Objectifs

- Limiter les pollutions diffuses et ponctuelles sur le territoire

Les usages de l'eau

Prélèvements en eau sur le périmètre du SAGE de la Canche



• Etat des lieux

- Majoritairement pour l'eau potable (80%)
- 13% industries et 6% irrigation
- Majoritairement eau souterraine (97%)
- Eau potable
 - ❖ Rendement moyen en 2020 de 73%
 - ❖ 67% des structures ont un rendement satisfaisant (> 70%) et 33% des structures ont un rendement >80%
 - ❖ Sécurisation de la distribution faible (75% des structures ne possédant qu'une seule ressource n'ont pas d'interconnexion)
- 3 ORQUE sur le territoire
- Eaux de baignade de bonne voire d'excellente qualité

• Diagnostic

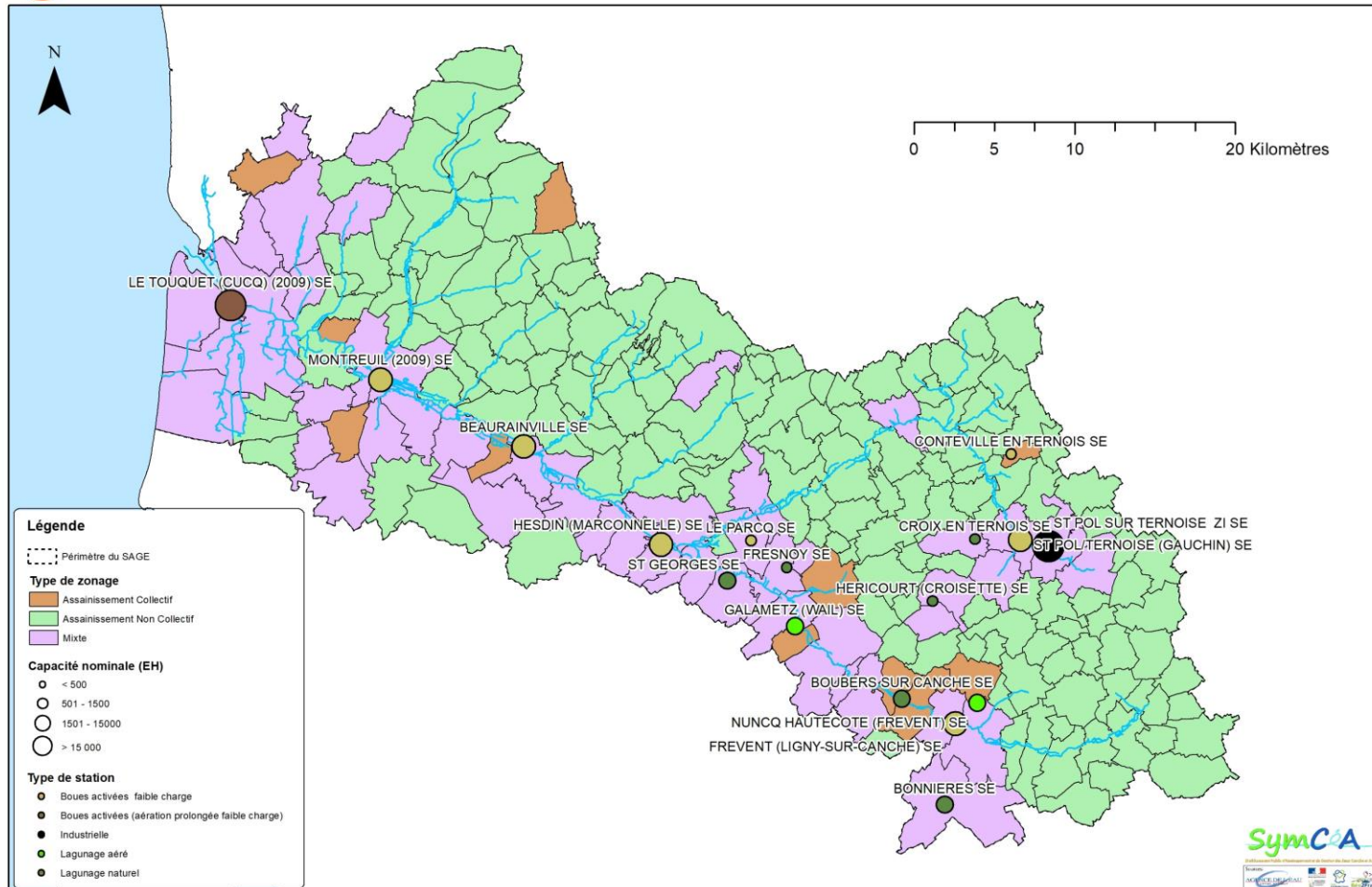
- Des secteurs très sensible notamment sur le littoral. La sécurisation doit être améliorée.
- La prise de compétence par les EPCI doit être anticipée afin de mieux gérer les problèmes d'organisation et d'investissement

• Objectifs

- Améliorer la sécurisation de l'eau potable sur le territoire
- Encadrer les prélèvements dans une démarche de PTGE ou similaire

L'assainissement collectif

Zonages et systèmes d'épuration sur le territoire du SAGE de la Canche



• Etat des lieux

- Une station d'épuration encore non conforme en performance
- Déversements encore fréquents lors d'épisodes pluvieux
- Raccordements
 - ❖ 45 % des immeubles contrôlés
 - ❖ 22% de non conformes
- Les stations d'épuration traitent l'azote et le phosphore

• Diagnostic

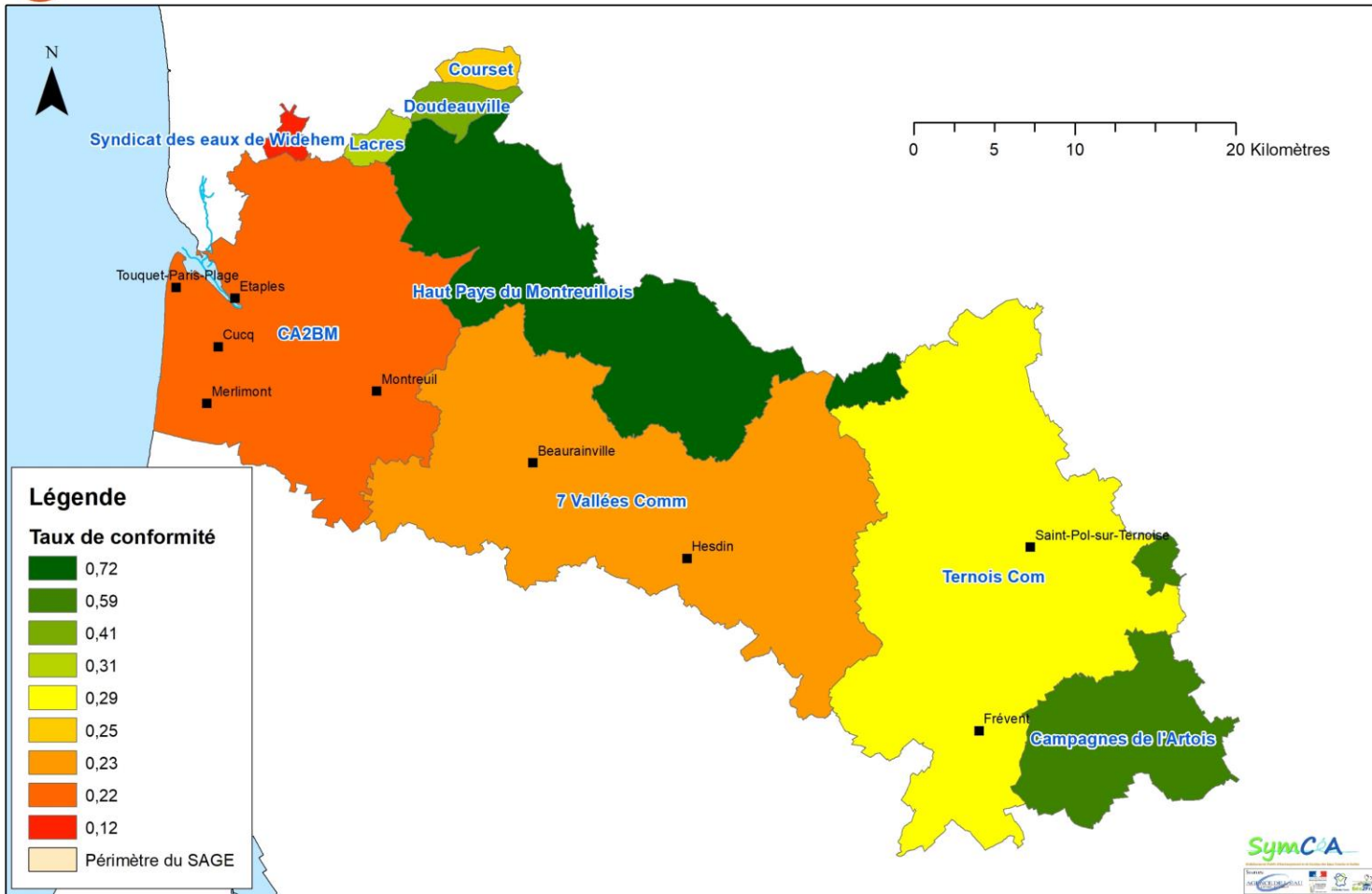
- Lenteur des contrôles des raccordements
- Pollution encore non négligeable des déversoirs d'orage

• Objectifs

- Augmenter la fréquence des raccordements
- Agir sur les eaux pluviales pour limiter les déversements

L'assainissement non collectif

Taux de conformité des installations d'assainissement non collectif



- **Etat des lieux**

- Taux de conformité de 34% au global

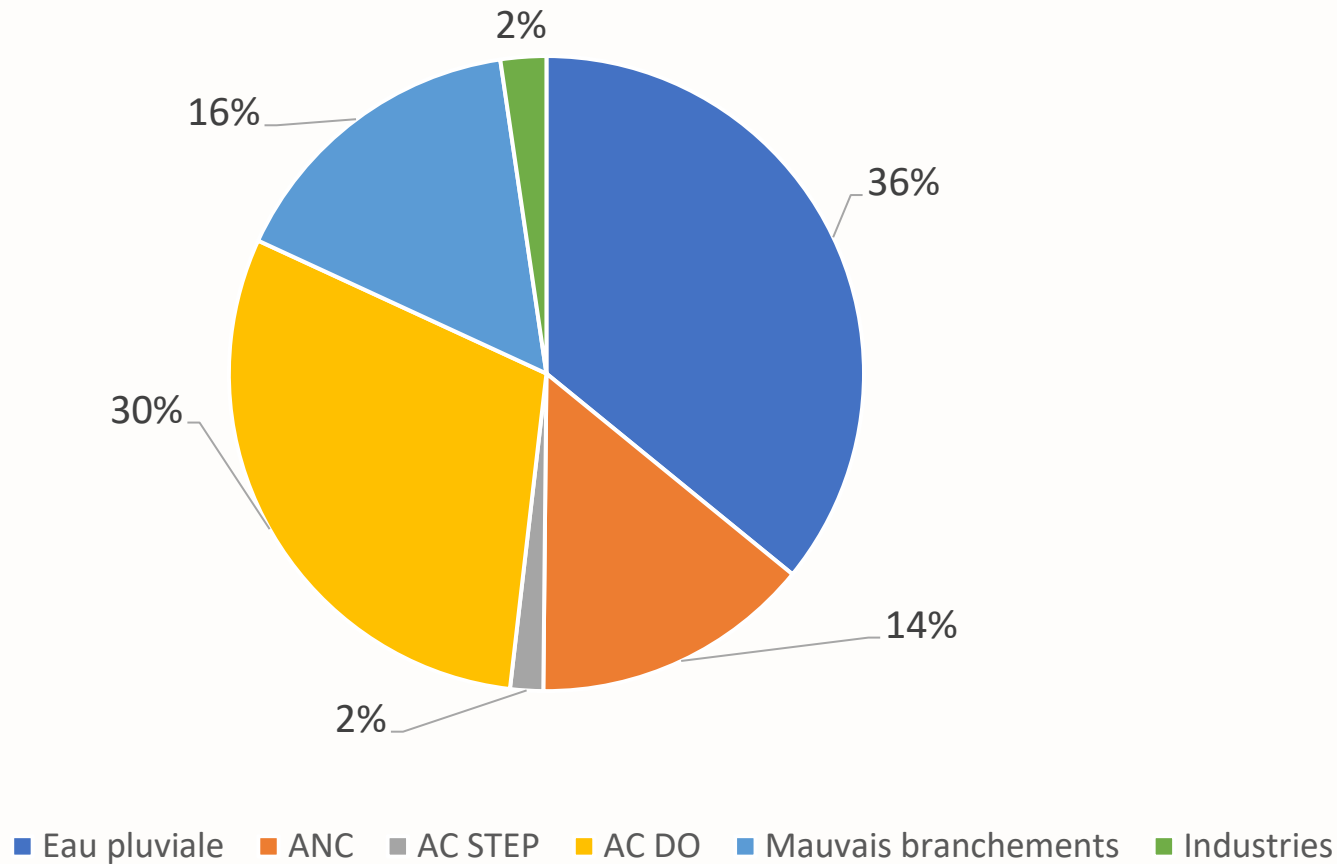
- **Diagnostic**

- Impact non négligeable de la pollution de l'ANC. Le taux de conformité faible indique la pollution potentielle des installations

- **Objectifs**

- L'actualisation-des Zones à enjeu environnemental permettra à la CLE de mieux identifier l'impact de l'ANC sur les eaux de surface
- La CLE s'appuiera sur les SPANC pour communiquer les résultats

Les eaux pluviales



• Etat des lieux

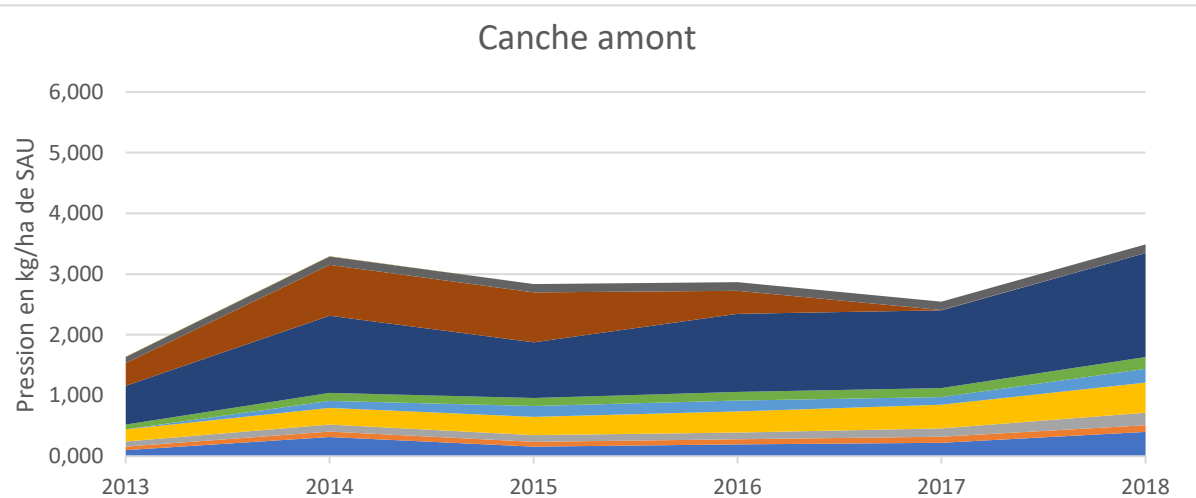
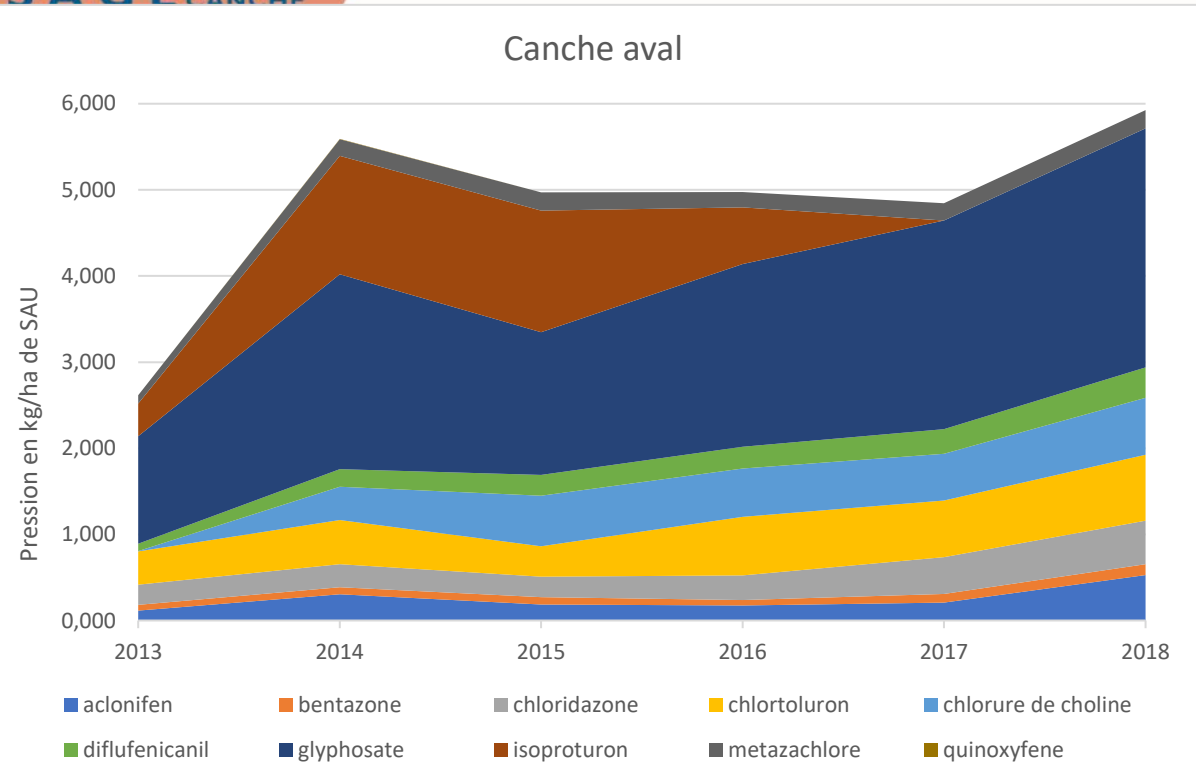
- 36% de la pollution ponctuelle des eaux de surface selon les estimations (tout paramètres confondus)
- Thématique transversale aux services (assainissement, voiries, urbanisme ...)

• Diagnostic

- Le lien entre les différents services est parfois rompu
- Rejet 0 de la parcelle souvent non respecté après l'instruction du permis de construire

• Objectifs

- La CLE animera des réunions sur les eaux pluviales pour tisser des liens entre les services
- Mieux gérer les eaux pluviales urbaines
- Continuer à imposer le rejet 0 de la parcelle
- Eviter les rejets pluviaux directement au milieu naturel
- Privilégier les techniques de gestion intégrée des eaux pluviales



Les pollutions diffuses

• Etat des lieux

- Tendances à la hausse des achats de pesticides
- Données avec un biais très important
- Surplus azoté en diminution
- Azote provenant très majoritairement des surfaces agricoles
- Indicateur de fréquence de traitement qui peut atteindre entre 15 et 20 doses par hectare pour les fongicides sur les pommes de terre

• Diagnostic

- Difficulté de comprendre précisément les mécanismes de transfert des pesticides et des nitrates vers la nappe dû à la complexité de ce dernier car il dépend
 - ❖ Du pesticide et de son affinité avec l'eau ou le sol
 - ❖ Du type de sol
 - ❖ De la profondeur de la nappe

• Objectifs

- Mettre en place un plan d'action de réduction de l'utilisation des pesticides (Disposition SDAGE)



Risques : Erosion, Ruissellement et Inondation

Le risque d'érosion

• Etat des lieux

- Sols :
 - ❖ Très battants liés à la nature limoneuse
 - ❖ Vallées avec pente importantes
- Territoire bien couvert par des techniques d'hydraulique douce
- Grandes cultures, peu de prairies avec haies

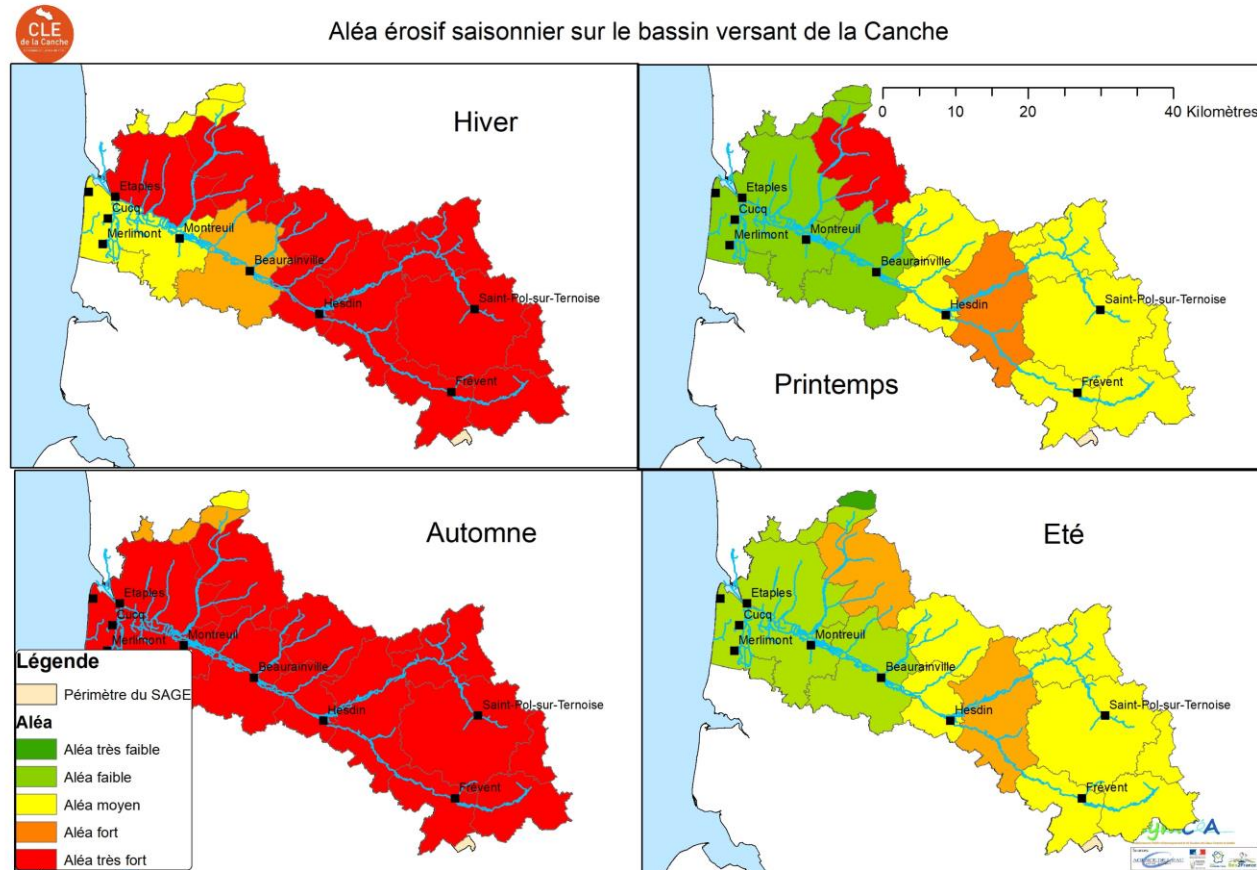
• Diagnostic

- L'hydraulique douce est efficace pour des pluies peu intenses et permet de limiter les transferts sédimentaires mais les ouvrages ne permettent pas de gérer des importants volumes d'eau.

• Objectifs

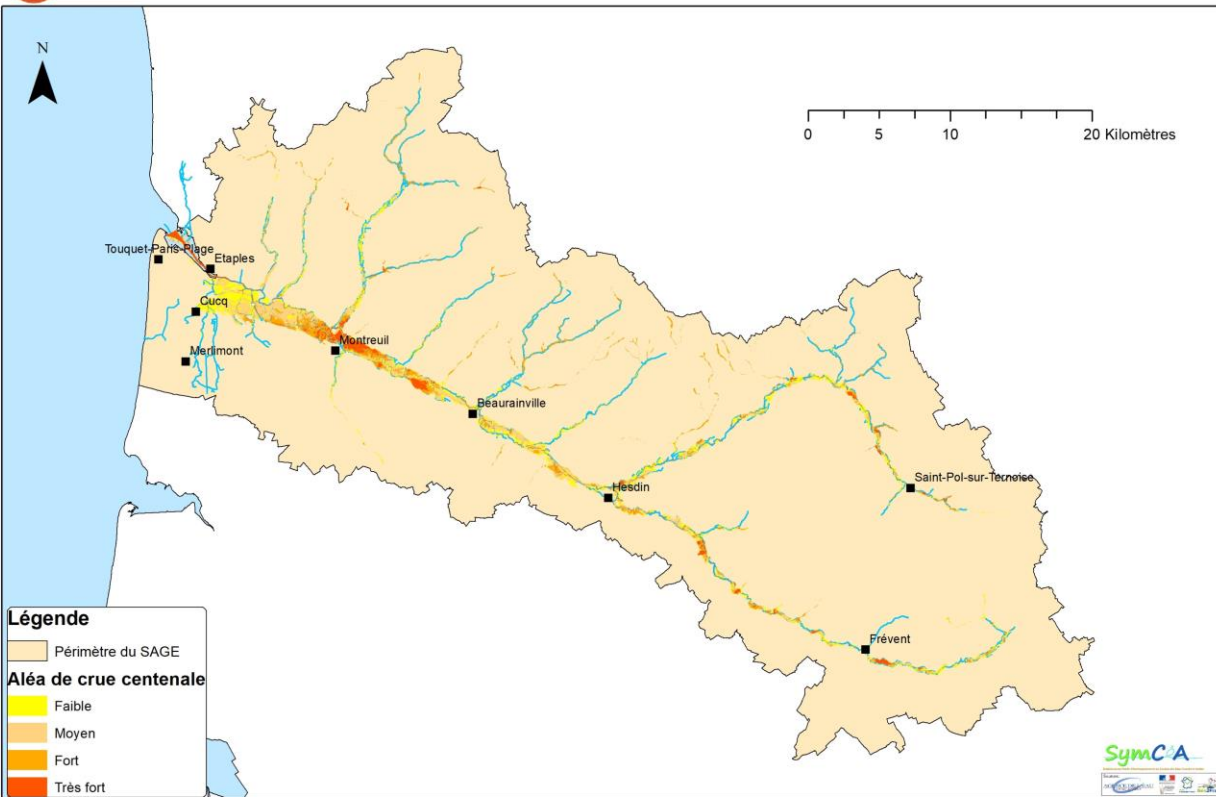
- Encourager les techniques culturales limitant ces phénomènes en se basant sur la vie du sol pour des résultats à long terme (agriculture de conservation des sols par exemple)
- Continuer la mise en place d'aménagements d'hydraulique douce en adaptant au mieux la réponse avec Watersed
- Revaloriser et préserver les prairies en indiquant leur rôle dans la gestion de l'eau

Aléa érosif saisonnier sur le bassin versant de la Canche



Le risque inondation

Aléa de crue centennale sur le bassin versant de la Canche



• Etat des lieux

- Un PPRi et un PAPI sur le territoire
- PPRi en révision pour inclure tout le bassin de la canche
- Arrêtés de catastrophes majoritaires : coulées de boues
- Plusieurs causes pour le inondations :
 - ❖ Effet marée qui se fait ressentir jusqu'à Beaumerie saint Martin et Marles sur Canche
 - ❖ Ruissellement importants des parcelles agricoles lorsque le sol est nu (Pente + limons)
 - ❖ Développement urbain autour des cours d'eau
 - ❖ Réseaux pluviaux ne pouvant évacuer l'eau des villages à cause d'une crue

• Diagnostic

- Les inondations proviennent majoritairement du ruissellement et du débordement en basse vallée
- Enjeu bien et personnes important autour du cours d'eau

• Objectifs

- Suivre la mise en œuvre du plan d'action du PAPI
- Limiter les dégâts subis par les personnes et les biens

An aerial photograph showing a winding river or stream flowing through a lush green landscape. The river is surrounded by grassy banks and some trees. In the background, a small village with several houses is visible, along with rolling hills under a clear sky. The overall scene is peaceful and rural.

Gestion des milieux aquatiques

Etat des masses d'eau de surface
Population piscicole
Continuité écologique
Zones humides

Etat des masses d'eau de surface

Etat écologique des stations du territoire en 2017



• Etat des lieux

- ❑ Qualité globale bonne mais localités dégradées
 - ❖ Ternoise Hericourt
 - ❖ Course Estrée
 - ❖ Canche Beutin
- ❑ Taux en nitrates
 - ❖ 25 mg/L Canche
 - ❖ 30 mg/L Ternoise
- ❑ Etat hydromorphologique moyen
 - ❖ Colmatage du substrat
 - ❖ Continuité écologique

• Diagnostic

- ❑ Les concentrations en nitrates restent élevées (> au seuil d'eutrophisation du milieu. Tendance à l'augmentation dans la Ternoise et stable sur la Canche
- ❑ Les matières en suspension provenant des bassins agricoles colmatent le substrat
- ❑ Plans de gestion couvrant le territoire

• Objectifs

- ❑ Limiter l'apport des matières en suspension
- ❑ Limiter l'apport en nitrate via les amendements agricoles
- ❑ Définir des secteurs témoins sur le territoire (sans intervention humaine)

Population piscicole

• Etat des lieux

- Truite fario : espèce repère qui est caractéristique du bassin et qui peut représenter une tendance générale
- 89% du linéaire occupé
- 8,5 de densité : moyenne à l'échelle du département
- Densité plus importante sur la Créquoise/Planquette et faible sur Canche amont
- Secteur Créquoise et Course : reproduction importante des migrateurs

• Diagnostic

- Population piscicole satisfaisante mais il y a des améliorations à effectuer
- Des secteurs pourraient être améliorés (Canche amont)

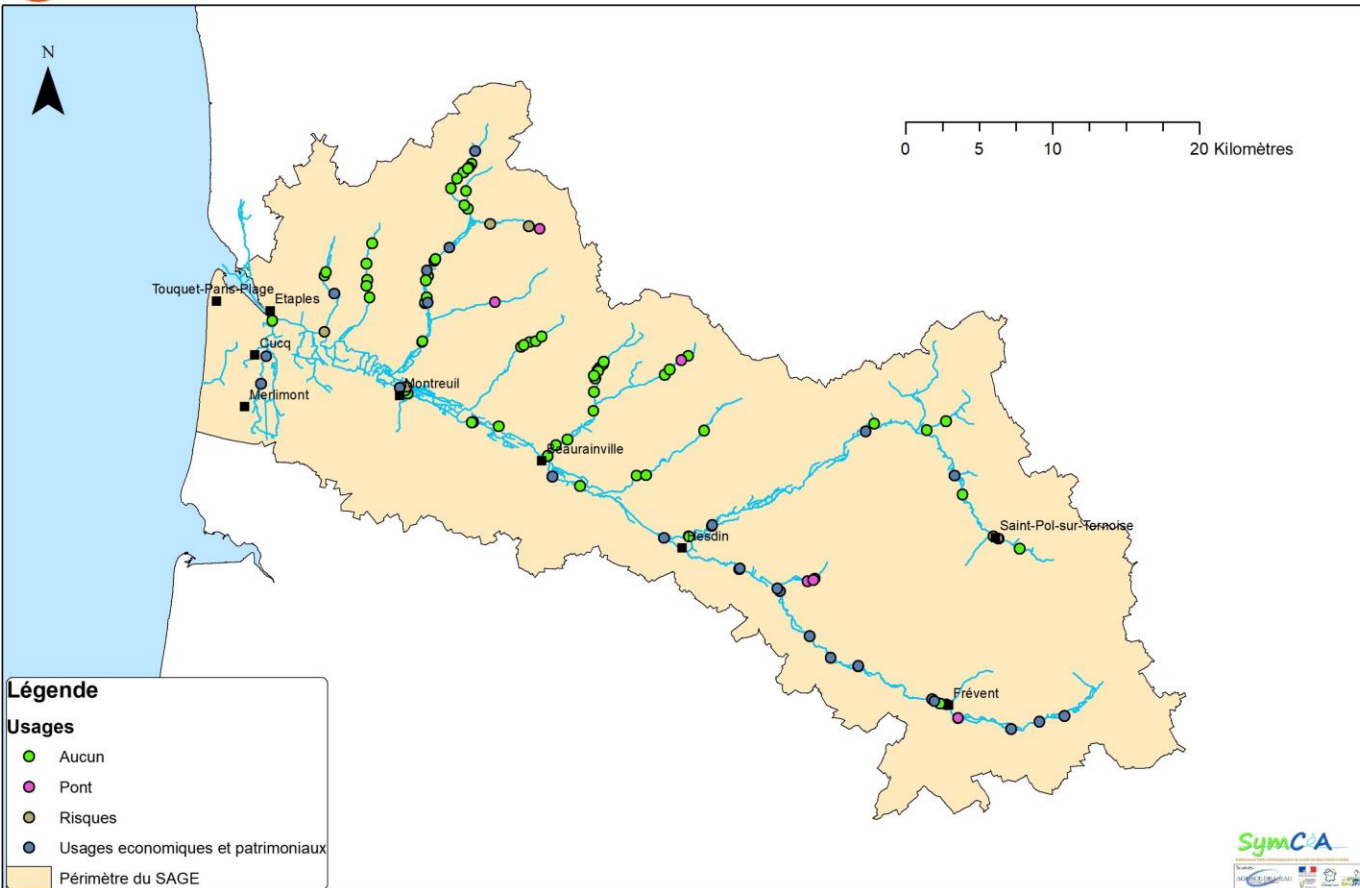
• Objectifs

- Limiter l'apport des matières en suspension
- Poursuivre les actions et aménagements pour le rétablissement de la continuité

Espèce	% de présence sur le bassin	Densités (poisson pour 100m ²)	Secteurs	Hypothèse
Truite fario (espèce repère)	89%	8,5	<ul style="list-style-type: none"> - Densité plus faible sur la canche amont - Densité forte sur la Créquoise et la Planquette 	<ul style="list-style-type: none"> - Altération des habitats - Non accès à ces zones

La continuité écologique

Obstacles infranchissables à l'écoulement et usages



• Etat des lieux

- ❑ 114 ouvrages encore infranchissables
 - ❖ 65 ouvrages sans aucun usage
 - ❖ 34 avec usage économique ou patrimonial
 - ❖ 8 buses sous un pont mal calées
 - ❖ 7 avec usage de protection des biens (protection des berges, barrage pour limiter les inondations...)

• Diagnostic

- ❑ Encore beaucoup de petits seuils agricoles qui bloquent la continuité pour certaines espèces
- ❑ Des ouvrages encore non conformes au rétablissement de la continuité écologique

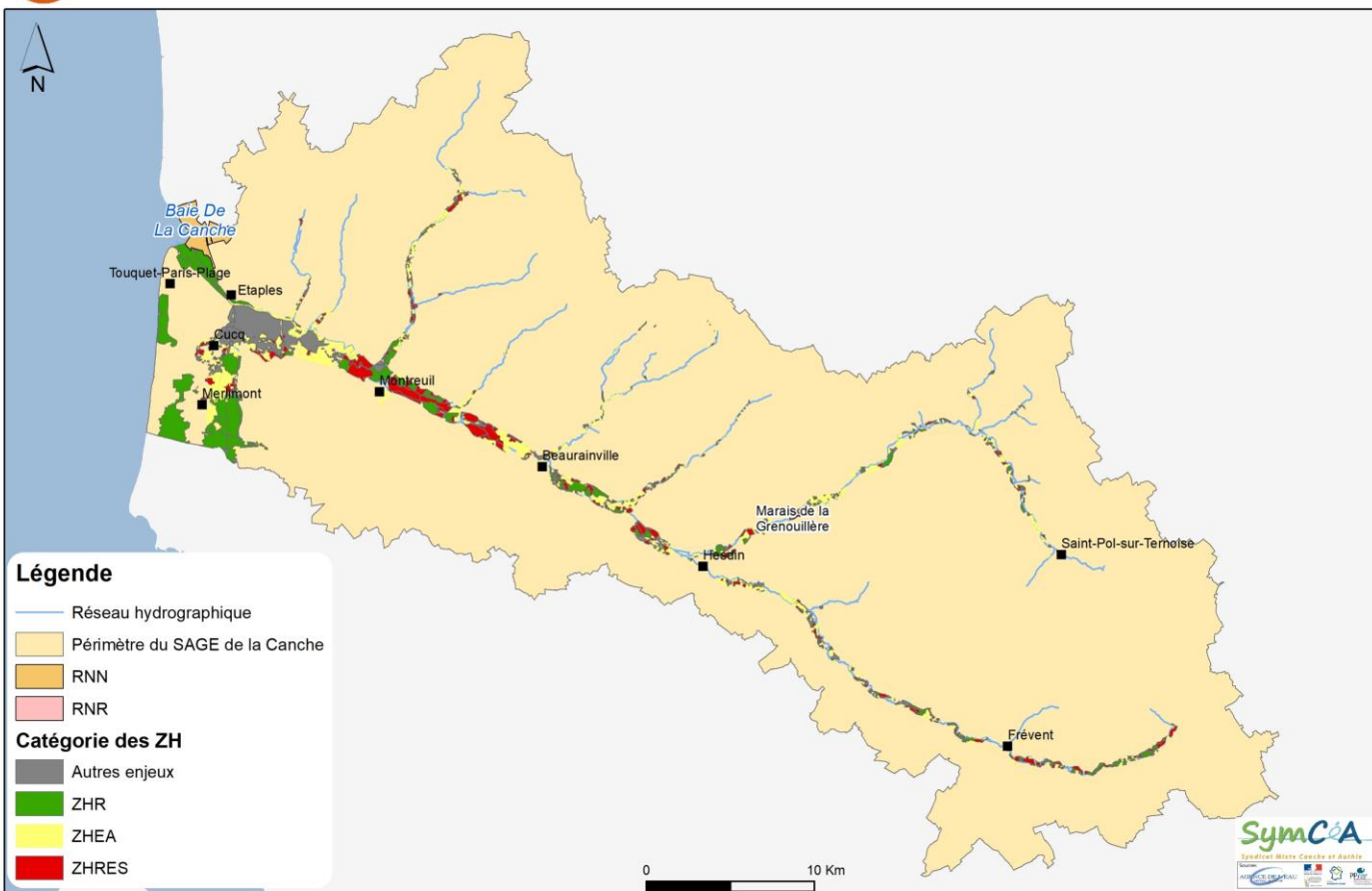
• Objectifs

- ❑ Rétablir la continuité écologique
 - ❖ Effacement des seuils agricoles et qui n'ont plus aucun usage
 - ❖ Concertation avec les acteurs économiques pour rétablir la continuité écologique (Politique apaisée)

Les zones humides



Zones humides inventoriées et réserves naturelles



• Etat des lieux

- Plus de 7 000 ha de Zones humides
- 650 ha de zones humides caractérisées (du nouvel inventaire)
- 4 catégories
 - ❖ Zones humides remarquables
 - ❖ Zones humides à enjeu agricole
 - ❖ Zones humides à restaurer
 - ❖ Autres enjeux (spécifique SAGE Canche)
- Inventaire du Muséum d'Histoire Naturelle

• Diagnostic

- La catégorie « Autres enjeux » est à retravailler
- La cartographie du MNHN permettra de caractériser précisément nos zones humides

• Objectifs

- Valoriser la donnée « zones humides » sur le territoire
- La restauration des zones humides et la reconnexion avec le lit majeur (quand c'est possible) pourrait permettre de restaurer les fonctionnalités (épuratoires, hydraulique, biodiversité)

Séance plénière du 3 mars

1. Introduction

- Mot d'accueil du Président
- Résumé des participations en 2021

2. Etat des lieux et diagnostic

- Présentation par thématique
- Remarques reçues
- Validation

3. Objectifs 2022

- Méthode de travail sur les dispositions
- Point sur la mise en compatibilité avec le SDAGE

Objectifs de mise en compatibilité

- La ressource en eau

Orientation B-2 (🌳☀️⊕🚰): Anticiper et prévenir les situations de crise par la gestion équilibrée des ressources en eau

Du fait des évolutions projetées liées aux dérèglements climatiques, les tensions sur les ressources en eau vont s'intensifier. Afin d'anticiper et prévenir les situations de crise, il est nécessaire d'adapter la gestion de ces ressources pour que chacun puisse continuer à y avoir accès.

Une étude sur la vulnérabilité quantitative de la ressource en eau sur le bassin Artois Picardie a été lancée en 2019. Elle comporte :

- un diagnostic de l'état des ressources à l'échelle du bassin ;
- une analyse prospective de la gestion de la ressource ;
- des propositions de solutions de sécurisation de l'alimentation en eau potable ;
- une méthode d'identification du volume disponible* sur un territoire.

Sur la base de cette étude, les secteurs (territoire de SAGE ou groupe de territoires de SAGE) en tension quantitative à court, moyen et long terme sont identifiés. La carte (provisoire dans le projet de SDAGE) de ces territoires en tension quantitative est disponible au sein de la partie 7 du Livret 4. Cette carte sera remise à jour au plus tard au cours de la consultation du public, après la validation de l'étude par le comité de bassin.

Via les documents d'urbanisme, les collectivités territoriales et leurs groupements compétents en matière d'urbanisme adaptent leur développement urbain à la disponibilité des ressources en eau.

Disposition B-2.3 (☀️⊕): Définir un volume disponible*

Les SAGE sont invités à définir leurs volumes disponibles* par sous bassin et proposer une répartition par usages. Si le volume disponible* est inférieur ou proche des besoins du territoire à court ou moyen terme, et *a minima* pour les territoires identifiés en tension quantitative à l'issue de l'étude sur la vulnérabilité quantitative de la ressource en eau sur le bassin Artois Picardie (cf. carte 16 « Territoires en tension quantitative à court, moyen ou long terme », partie 1 du Livret 4), les CLE des SAGE engagent la démarche suivante avant l'échéance du présent SDAGE :

- Mise en place d'une structure de concertation entre les différents acteurs et usagers concernés ;
- Réalisation d'un diagnostic ;
- Elaboration concertée et partagée d'un plan d'actions et de règles de gestion des prélèvements.

Cette démarche peut être réalisée dans le cadre d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) conformément à l'instruction gouvernementale du 7 mai 2019.

Guide Technique

Sommaire

- 1 Préambule
 - 1.1 Contexte
 - 1.2 Données nécessaires sur le SAGE à retenir
- 2 **Collecte des données**
 - 2.1 Etat des lieux
 - 2.2 Localisation prévisionnelle des points de référence
 - 2.3 Recueil de données complémentaires
 - 2.3.1 Données relatives à la ressource
 - 2.3.2 Découpage en entités cohérentes
 - 2.4 Détermination du débit minimum biologique
 - 2.4.1 Définition
 - 2.4.2 Analyse préalable
 - 2.4.3 Détermination des débits biologiques
 - 2.5 Détermination du QMN5 influencé et désinfluencé
 - 2.5.1 Caractérisation de la ressource en eau superficielle en régime influencé et en régime naturel
 - 2.5.2 Caractérisation de la ressource en eau souterraine
 - 2.6 Détermination du débit objectif d'étiage (DOE)
 - 2.7 Détermination du Volume prélevable
 - 2.7.1 Calcul des volumes prélevables superficiels et DOE
 - 2.7.2 Focus sur les eaux souterraines
 - 2.7.3 Calcul des volumes prélevables souterrains et POE
 - 2.8 Prise en compte du changement climatique/Perspectives futures pour les volumes prélevables

Commission Permanente des Milieux Naturels et de la Planification du 4 février 2022

